



**Arrêté n° 2012-74 du 16 février 2012  
portant délégation de signature en faveur  
de M. Maxime PONTIÉ**

## **Le Président de l'Université**

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article L. 712-2 ;

Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu le Code des statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu le procès-verbal du conseil d'administration en date du 15 février 2012 relatif à l'élection de Monsieur Jean-Paul SAINT-ANDRÉ en qualité de Président de l'Université d'Angers,

### **A R R E T E :**

Article 1<sup>er</sup> - Délégation de signature est donnée à M. Maxime PONTIÉ, Professeur des universités, responsable du laboratoire Groupes Analyses et Procédés (GAP) pour signer, au nom du Président :

- Les bons de commande et les virements de crédits concernant les centres financiers suivants :

N° du centre financier	Intitulé
911NR13	GAP
S911NR13	GAP

- Les ordres de mission des personnels relevant d'un organisme de recherche ou d'un établissement extérieur à l'université (INSERM, CNRS, AGROCAMPUS OUEST...) affectés au laboratoire GAP, ainsi que les personnels invités à l'université.

Les ordres de mission des personnels de l'université sont signés par le directeur de la composante dont ils relèvent.

Les ordres de mission à l'étranger de tous les personnels cités dans le présent article sont signés par le président de l'université.

**Article 2** – Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 16 février 2012. Il abroge et remplace l'arrêté n°2008-175 du 15 décembre 2008.

**Article 3** - M. le directeur général des services et Madame l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au registre des actes administratifs de l'université d'Angers.

Fait à Angers, le 16 février 2012, en trois exemplaires originaux.

Le délégant,  
Jean-Paul SAINT-ANDRÉ  
Président de l'université  
*Signé*

Vu et pris connaissance  
Signature du délégataire

Maxime PONTIÉ

Destinataires : Directeur général des services, Agent comptable, Intéressé, Service Juridique (Registre des actes administratifs).

Mis en ligne le 22 mars 2012